

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 9 (1871)

Heft: 13 [i.e. 14]

Artikel: Sciences

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le grand côté d'un rectangle; la cavalerie en potence sur l'aile droite, et l'artillerie sur l'aile gauche; la Diète et les nombreux spectateurs formaient le quatrième côté de ce vaste quadrilatère. Là, en présence de ces représentants de la Confédération, le commandant adressa aux troupes des éloges mérités sur leur zèle, leur bonne conduite, leur belle tenue, leur esprit fédéral. « Ce n'est pas une journée de » triomphe, dit-il, mais c'est une de ces journées » qui préparent les triomphes, qui permettent au moins d'affronter les périls; c'est une journée d'union et d'harmonie, et par l'union les faibles deviennent forts. Rappelez-vous, soldats, et ne l'oubliez jamais, que les députés de la Suisse sont venus tous ensemble au milieu de vous, proclamer par leur présence, que divisés quelquefois sur des appréciations politiques, eux aussi sont unis devant le drapeau de la patrie; car, voyez-vous, cette croix qui brille sur nos étendards, c'est le symbole du Dieu qui a créé ces montagnes, qui a fait de notre patrie le pays le plus heureux de la terre : c'est le Dieu des catholiques et des protestants. Enfants de la même patrie, jurons de l'aimer et de la servir, de lui donner nos coeurs, de sacrifier s'il le faut nos vies pour la laisser à nos enfants, libre, honorée et indépendante. Frères d'armes, si j'ai bien rendu vos sentiments, faites retentir l'air de vos acclamations, unissons nos voix pour crier tous ensemble : *Vive la Confédération!* »

Ces paroles furent répétées en allemand par un officier supérieur. Des vivats unanimes s'élèvent de tous les rangs, et le canon mêlant sa voix grave à celle des soldats, porta au loin ce serment des défenseurs de l'Helvétie. Puis, c'était l'éclat du plus beau jour, c'était l'animation de cette foule parée, c'était l'aspect admirable de nos Alpes, de ces vieux gardiens de la patrie, qui semblaient prendre leur part de ces élans patriotiques, eux qui ont vu tant de générations se succéder à leurs pieds, tant de races d'hommes braves, libres et fiers, défilier devant leurs cimes éternelles, s'agiter dans ces vallées, porter ce nom de Suisse dans de bons et dans de mauvais jours, et se retrouver toujours debout, toujours républicains et toujours libres, quelquefois opprimés, jamais oppresseurs. Monts de l'Helvétie, puissiez-vous les entendre répéter d'âge en âge ces serments de la plaine fédérale, puissiez-vous voir toujours la croix du Grütli flotter dans les airs !

Bientôt les rangs furent rompus; la gaité et l'abandon remplacèrent l'immobilité et le silence. La Diète voulut connaître les détails du camp; elle visita les tentes et les cuisines du bivouac, en accordant à leur bonne tenue, à leur propreté des éloges mérités; elle put juger avec quelle facilité les Suisses passent de l'existence civile à la vie militaire et deviennent promptement soldats. Des chants joyeux retentirent dans le camp qui fut ouvert à l'affluence des curieux. Députés à la Diète et officiers se réunirent; des repas joyeux et animés par la cordialité terminèrent cette journée, dont aucun incident fâcheux ne troubla le beau souvenir.



Sciences.

La Société vaudoise des sciences naturelles n'est pas demeurée aussi inactive que l'on pourrait le supposer pendant cette période d'agitation que nous venons de traverser. Les séances ont eu lieu avec régularité de quinze en quinze jours et nous devons compte à nos lecteurs des principaux sujets qui ont été traités.

Le 16 novembre, M. le professeur Bischoff fait connaître les résultats obtenus dans les analyses qu'il a été appelé à faire de diverses sources minérales ou thermales de notre contrée. Cette communication provoque une discussion intéressante sur les variations que certaines sources éprouvent dans leurs éléments minéralisateurs et sur les causes probables de ces variations.

M. le colonel Frédéric Burnier expose une méthode simplifiée par lui pour la résolution logarithmique des équations numériques du 3^e degré. Il a entrepris de calculer une table de ces fonctions logarithmiques, telle qu'il pense qu'il serait utile de la posséder; il fait voir une première partie de cet important travail. Cette communication fait l'objet d'un mémoire spécial inséré au bulletin de la Société (t. X).

Les séances de décembre ont donné lieu à quelques communications, parmi lesquelles nous avons distingué celle de M. le professeur Dufour (Ch.), sur la température des sources d'eau qui jaillissent derrière l'hôtel de Gletsch, au pied du glacier du Rhône.

Ces sources, qu'on peut qualifier de chaudes par rapport à leur voisinage, ont encore exactement la même température que celle constatée au siècle dernier par le célèbre de Saussure, 47°,9 centigrades ou 141/2 degrés Réaumur. Ce sont proprement les véritables sources du Rhône, l'eau provenant du glacier, quoique plus abondante selon la saison, n'est qu'un premier affluent. Il est remarquable que la température de la source soit exactement la même qu'elle était 87 ans auparavant. L'on sait d'ailleurs que cette eau est utilisée pour des bains dont on vante les bons effets.

M. le docteur Duplessis fait voir, au moyen d'un fort microscope, quelques échantillons de trichines trouvés dans les parties musculaires de certains insectes qui entrent parfois dans la nourriture des animaux tels que le porc. Ce qui expliquerait, selon lui, leur introduction dans la chair de ces animaux.

Dans les séances du mois de janvier, M. Picard expose la théorie mécanique de l'instrument nommé le Gyroscope, qui, par suite de la combinaison des forces agissantes, a la propriété de pivoter sur une pointe, malgré que tout le poids se trouve en dehors et devrait provoquer rapidement la perte de l'équilibre; il met ensuite en mouvement un gyroscope dans diverses conditions d'équilibre et constate ainsi par l'expérience l'exactitude de la théorie sur laquelle il fonde son explication.

M. le professeur F. Forel occupe la Société des recherches qu'il a faites pour expliquer la présence de pierres dans l'intérieur de la glace des glaciers à diverses profondeurs; il est arrivé ainsi à constater, par des expériences directes et répétées, que la glace est un corps diathermane, qui laisse passer la chaleur aussi bien que la lumière, en sorte que les pierres enfouies dans la glace et profondément à l'abri de l'influence de l'air, sont cependant réchauffées par l'action du soleil, en sorte qu'elles peuvent fondre un peu la glace qui les entoure et se former une cavité plus spacieuse que leur volume ne l'exigerait.

Ces expériences font l'objet d'une notice insérée au tome X du bulletin de la Société.

Dans la même séance, M. le colonel F. Burnier met sous les yeux de la Société le volume des tables logarithmiques, publié en 1590, et dues au travail persévérant de *Georgicus Joachimus Rheticus*, des Grisons, mort en 1574, et qui avait été l'un des collaborateurs du grand Copernic. Ces tables contiennent les fonctions trigonométriques calculées de dix en dix secondes et avec dix décimales.

M. le professeur Schnetzler parle d'une moisissure particulière qui s'observe dans les parties enterrées du bois de la vigne et de quelques arbres fruitiers; moisissure qui a été si préjudiciable au vignoble de Lavaux en particulier. Ce n'est que l'une des phases du développement d'un champi-

gnon bien connu sur d'autres plantes. Il indique le moyen qu'on peut mettre en usage pour combattre son influence ou tout au moins pour en diminuer les ravages.

La Convention et la Commune de Paris.

Les événements qui accompagnèrent la révolution française de 1792 offrent, dans quelques-unes de leurs phases, de si curieux rapprochements avec ce qui se passe aujourd'hui, que nous pensons intéresser nos lecteurs en leur rappelant par un petit résumé historique l'aspect que présentait alors Paris, où deux pouvoirs rivaux, la Commune et la Convention, se disputaient le terrain, comme le font actuellement la Commune de Paris et l'Assemblée de Versailles.

Le 10 août 1792, l'Assemblée législative avait rendu un décret par lequel le peuple français était invité à former une *Convention nationale*, composée de 749 députés. Le jour même de son installation (21 septembre) la Convention abolit la royauté, proclama la république et concentra tous les pouvoirs dans ses mains. Le 19 novembre elle fit un appel à tous les peuples au nom de la liberté, promettant à tous ceux qui combattaient la royauté secours et protection ; le 17 janvier 1793, elle prononça contre Louis XVI, la peine de mort, sans sussis et sans appel.

Il ne s'agissait point seulement pour la Convention d'une question de gouvernement, mais de l'existence même de la France. Les traités de Mantoue et de Pilnitz en avaient proclamé hautement le démembrément ; elle allait subir le sort de la Pologne. Les troupes les plus renommées de l'Europe avaient déjà franchi ses frontières, et la trahison leur avait livré des places fortes. Aux vieilles bandes de Frédéric, aux meilleures troupes de l'Autriche, la France n'avait à opposer qu'une armée de 50,000 hommes, désorganisée par la déflection de tous les officiers, et de jeunes bataillons de volontaires braves et dévoués, mais sans expérience militaire.

Les corps d'émigrés, chauds partisans de Louis XVI, s'étaient joints aux troupes étrangères ; la Champagne était envahie ; l'armée prussienne n'était plus qu'à quelques jours d'étapes de la capitale ; Longwy et Verdun avaient ouvert leurs portes et l'ennemi menaçait d'une entière destruction les villes qui oppo seraient la moindre résistance.

Mais ces menaces ne firent qu'augmenter le dévouement des citoyens, dont le courage grandissait avec les dangers. Le 1^{er} février, la Convention déclara la guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne, et ordonna une levée de 300,000 hommes ; le 5 septembre elle forma une armée révolutionnaire ambulante portant partout la terreur ; le 5 octobre elle abolit l'ère vulgaire et décrêta que l'ère des Français compterait de la fondation de la république, c'est-à-dire du 22 septembre 1792, et que le calendrier serait changé.

En 1795, cette célèbre assemblée conclut les traités de paix avec les puissances alliées, décrêta diverses mesures qui mirent fin au règne de la Terreur, et, le 26 octobre, déclara sa mission terminée. Elle avait siégé trois ans et trente cinq

jours. Le lieu de ses séances était le château des Tuileries. Avant de se séparer, elle avait rédigé la Constitution dite de l'an III.

Si on peut reprocher à la Convention un grand nombre d'actes violents, tyranniques, atroces même, on doit aussi reconnaître que dans les circonstances les plus grandes, elle a déployé une énergie sans égale ; qu'elle a su combattre à la fois les ennemis du dedans et ceux du dehors, enfin qu'elle a sauvé la France envahie par l'étranger.

Le parti que depuis on a appelé *girondin*, qui dominait dans l'Assemblée législative, obtint aussi une grande influence dans la Convention, où tous ses membres furent réélus. Mais un autre pouvoir rival s'était élevé dans la capitale même. La municipalité insurrectionnelle, qui s'était substituée au Conseil de ville, connue sous le nom de Commune du 10 août, exerçait dans Paris une redoutable dictature, et ses principaux membres, Danton, Marat, Robespierre, etc., avaient été nommés députés à la Convention. De là deux partis toujours en lutte, dans cette assemblée ; le parti girondin ou modéré, qui était celui de la majorité, et le parti jacobin ou de la *Montagne*, parti extrême.

Les girondins perdirent bientôt tous les avantages qu'ils devaient à la sincérité de leurs intentions, par le défaut d'ensemble, d'unité de principes, et en s'attachant trop aux questions de personnes. La trahison flagrante du général Dumouriez, que les Girondins appuyaient de tous leurs vœux, acheva de les déconsidérer. Le tribunal révolutionnaire fut établi malgré une forte opposition. Une adresse signée Marat, provoquant l'insurrection contre la Convention amena l'arrestation de ce dernier qui ne tarda pas à être relâché et ramené en triomphe à l'Assemblée qui l'avait accusé. Ce fait fut le prélude de la formidable insurrection du 21 mai. Pache, maire de Paris, s'était présenté à la barre avec une pétition à laquelle avait adhéré 35 sections. Cette pétition qui concluait à l'arrestation des 22 députés les plus influents de la Gironde fut repoussée par la Convention. Mais la Commune, redoublant d'activité, convoqua les commissaires des 48 sections, institua un comité central d'insurrection, et se déclara le représentant de toutes les autorités de la capitale.

Le 31 mai, 1^{er} et 2 juin, la Convention fut investie par les insurgés, et cernée de toutes parts. Ne pouvant résister à la force, le décret d'arrestation des 22 Girondins fut enlevé par la terreur.

Longtemps conduite par les démagogues les plus fous, la Commune soutint ouvertement la lutte contre la Convention, arma contre elle les sections et la populace des faubourgs, et maintint dans les rues de Paris une insurrection permanente. Robespierre, en tombant le 17 juillet 1794 entraîna la Commune dans sa chute. On lui substitua 12 municipalités distinctes, pour empêcher la centralisation d'un pouvoir aussi formidable.



A l'occasion de la semaine sainte, nous publions ces beaux vers d'Alfred de Vigny :